



Dossier du BHI No.S3/3055

LETTRE CIRCULAIRE 83/2010
07 décembre 2010

**88^{ème} SESSION DU COMITE DE LA SECURITE MARITIME
DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (MSC88)**

Références: a) LC 27/2010 du BHI en date du 29 mars 2010 (Résultats du COMSAR14)
b) LC 48/2010 du BHI en date du 4 août 2010 (Résultats du NAV56)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La 88^{ème} session du Comité de la sécurité maritime de l'OMI (MSC88) s'est tenue au Siège de l'OMI à Londres du 24 novembre au 3 décembre 2010. Le Vice-Amiral Alexandros MARATOS et M. Steve SHIPMAN y représentaient l'OHI. Le capitaine de vaisseau Vaughan NAIL, RN, président du Comité des services et des normes hydrographiques y ont participé le jeudi 25 novembre lors de la présentation du RU intitulée "Anomalies de l'ECDIS et implications en matière de sécurité".

Rapports du NAV56 et du COMSAR14

2 Les rapport du NAV56 (NAV56/20) et du COMSAR14 (COMSAR14/17 - items non urgents seulement), tous deux disponibles sur le site web de l'OHI, ont été examinés au cours de la réunion. Les questions urgentes du COMSAR 14 ont été examinées au MSC87 en mai 2010 et il en a été rendu compte dans la LC 34/2010. Après examen de ces rapports, le MSC88 a pris les mesures suivantes qui concernent l'OHI:

- .1 Approbation de neuf dispositions nouvelles de séparation du trafic maritime, et routes recommandées associées et suppression d'une mesure de séparation du trafic maritime existante ;
- .2 Approbation de quatre mesures d'organisation du trafic maritime nouvelles/révisées ;
- .3 Approbation de trois systèmes de comptes rendus de navires nouveaux/révisés ;
- .4 Approbation d'un projet de circulaire du Sous-comité de la sécurité de la navigation (SN) « Guidelines for safety zones and safety of navigation around offshore installations and structures »;
- .5 Approbation de la révision de la circulaire SN sur la « Maintenance du logiciel du système des cartes électroniques et d'information (ECDIS) » (SN.1/Circ.266/Rev1) et autorisation pour le Secrétariat de l'OMI de publier les révisions ultérieures suite à la notification par l'OHI d'informations actualisées sur les normes pertinentes de l'OHI les plus récentes ;
- .6 Approbation du projet de circulaire MSC sur les « Procédures pour la modernisation du matériel de navigation et de communication de bord ».

3 Au cours des discussions du COMSAR14 le MSC a également examiné deux documents (MSC88/8/1 et MSC88/INF.4) des Emirats arabes unis proposant que le système par satellites Thuraya soit examiné au cours du programme de travail COMSAR « Exercice de définition pour déterminer la nécessité d'un examen des éléments et des procédures du SMDSM ». Tandis que la nécessité d'un examen supplémentaire de la mise en œuvre des systèmes à satellites régionaux tels que Thraya était approuvé, il a été convenu que COMSAR devait examiner cette question dans le cadre de son programme de travail actuel.

Politique et symboles pour les aides à la navigation (AN)

4 Au titre du point 23 de l'ordre du jour sur les nouveaux points du programme de travail, le MSC a examiné le document MSC88/23/10, présenté par le Japon et les Etats-Unis, qui propose une extension du programme de travail du Sous-Comité de la sécurité de la navigation "Mise au point de nouveaux symboles pour représenter l'aide à la navigation AIS" qui deviendrait "Élaboration d'une ligne d'action et de nouveaux symboles pour représenter les aides à la navigation AIS". Ceci a été décidé à la suite de la présentation sur les aides à la navigation virtuelles que l'OHI a faite au NAV56, comme indiqué en référence b). L'intitulé révisé a été approuvé par le MSC et la date d'achèvement demeure 2013.

Service mondial de renseignements et d'avis de météorologie maritime de l'OMI/OMM (WMIWS)

5 L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a présenté un document (MSC88/23/9) qui propose l'adoption d'une résolution de l'Assemblée de l'OMI sur la création d'un Service mondial de renseignements et d'avis de météorologie maritime de l'OMI/OMM (WWMIWS). Cette résolution accompagnerait la résolution actuelle A.706(17), telle que modifiée, sur le SMAN de l'OMI/OMM. Le MSC a appuyé la proposition et a adressé le projet de résolution à la 15^{ème} session du Sous-comité des radiocommunications et de la recherche et du sauvetage (COMSAR) qui se tiendra en mars 2011 pour finaliser le texte.

Système de balisage maritime de l'AIMS (1982)

6 L'Association internationale de signalisation maritime (AIMS) a présenté le document MSC88/25/5 qui fournit des renseignements sur un amendement au Système de balisage maritime de l'AIMS (1982), adopté à la XVII^{ème} Conférence de l'AIMS. Une copie du livret " Système de balisage maritime de l'AIMS " peut être obtenue *via* le site web de l'AIMS www.iala-aism.org.

Anomalies de fonctionnement identifiées dans le cadre des ECDIS

7 Le Japon, la Norvège, le Royaume-Uni, la Chambre internationale de la marine marchande (ICS) et la Fédération internationale des associations de capitaines de navires (IFSMA) ont présenté le document MSC88/25/6 sur « Les anomalies de fonctionnement identifiées dans le cadre des ECDIS ». Cette question a également fait l'objet à l'heure du déjeuner d'une présentation par le Royaume-Uni à laquelle il est fait référence au paragraphe 1 ci-dessus. L'OHI a fait une présentation orale à l'appui de ce document. Elle a souligné la réponse rapide des Services hydrographiques des Etats membres de l'OHI pour ce qui concerne l'identification de la question du codage dans les cartes électroniques de navigation (ENC). Elle a également indiqué que tandis que les Services hydrographiques programment de nouveaux éléments reconnus par l'OMI, tels que les voies de circulation archipélagiques et que les fabricants d'ECDIS peuvent traiter les erreurs et mises à jour identifiées dans les éditions les plus récentes des logiciels ECDIS, il n'existe aucune prescription pour que de telles extensions de logiciel puissent être incorporées dans l'ECDIS déjà certifié et placé sur les navires. Le Comité a également été informé que le BHI envisage d'organiser un atelier en février 2011 au cours duquel les organisations concernées seront invitées à aborder les questions soulevées dans le document MSC88/25/6 et à développer des propositions sur la manière dont elles pourront être traitées.

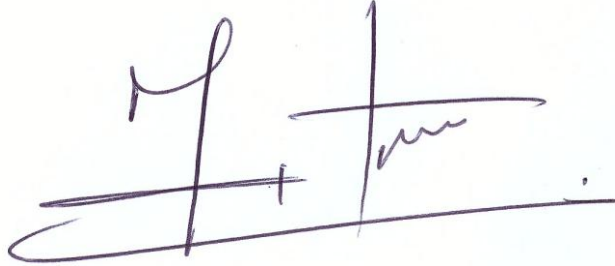
8 Le MSC a décidé de publier une circulaire MSC portant les questions soulevées dans le document MSC88/25/6 à l'attention des administrations et, en particulier, invitant toutes les parties concernées à fournir des renseignements sur toutes les anomalies repérées avec suffisamment de précision pour en permettre l'analyse. Le MSC a également invité les participants à faire, lors de sa prochaine session, des présentations sur les propositions relatives au traitement de ces questions dans le futur.

Rapport du MSC88 et dates retenues pour le MSC89

9 Le rapport complet du MSC 88 (MSC88/26) sera posté sur le site web de l'OHI dès sa publication par l'OMI. La 89^{ème} session du MSC se tiendra au Siège de l'OMI à Londres du 11 au 20 mai 2011.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of several stylized, overlapping strokes. The signature is positioned above the printed name and title.

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président